



AVIS AU PUBLIC : Lancement d'un appel d'offres pour la construction et l'équipement des projets communautaires autour de MMG Kinsevere.

23 septembre 2024

MMG Kinsevere SARL annonce le lancement de l'appel d'offres pour la recherche d'un Contractant Compétent et Qualifié qui peut fournir les services de Construction et d'Equipement pour des projets communautaires.

Toutes les entreprises intéressées et qualifiées doivent soumettre leurs dossiers respectifs conformément à la liste des exigences ci-dessous, en manifestant leur intérêt à l'appel d'offre susmentionné, **au plus tard le 7 octobre 2024.**

Tous les soumissionnaires potentiels doivent fournir les détails, informations et preuves suivants, le cas échéant, dans le cadre du dossier de candidature précité en vue de son évaluation. **La non-présentation de ces éléments entraînera un rejet sommaire de l'éligibilité à l'appel d'offres.**

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX

MMG Kinsevere, l'un des principaux producteurs de métaux et de minéraux en République démocratique du Congo (RDC), recherche un Contractant Compétent et Qualifié pour **la Construction et l'Equipement des Projets Communautaires.**

Portée des Travaux :

1.1 Construction et aménagement d'un poste de santé

Un bâtiment comprenant une maternité, un laboratoire, une pharmacie, une salle de soins, une salle d'observation pour les femmes, un bloc sanitaire pour les hommes et les femmes.

Équipé de 10 lits, d'une table d'obstétrique, de 4 bureaux, des matériels de soins et d'un laboratoire et de produits médicaux.

1.2 Construction et aménagement d'un atelier de couture

Un bâtiment de 114,61 M2 comprenant 1 atelier de couture, 1 magasin, 1 entrepôt de matériel de couture et un bureau.

Equipements : Des machines à coudre, un kit d'énergie solaire, un groupe électrogène et d'autres matériels didactiques.

1.3 Construction des salles de classe supplémentaires à l'école primaire de Kimba

Nombre de classes : 3, Dimensions par classe : 8mx7mx3,5m, 7 fenêtres avec grilles de sécurité métalliques et 1 porte métallique par classe, Passerelle périphérique, Aménagement de la cour.

Matériels à fournir : 150 pupitres, 3 tables, 3 chaises et le matériel didactique.

1.4 Construction d'un entrepôt communautaire au village Kandulwe

L'entrepôt sera construit avec des matériaux durables et sa structure sera en béton armé, avec les spécificités suivantes :

- La fondation est en moellons de maçonnerie
- L'élévation des murs en briques cuites de 13 x 15x 25cm,
- Des claustras inclinés en ciment et avec Colonnes et poutres en béton armé.
- Dimensions : 12.45m x 6.35m

La portée détaillée des travaux sera fournie par MMG.

2. DOCUMENTS DE CONFORMITÉ :

- Certificat d'enregistrement à l'ARSP (Autorité de Régulation de la Sous-Traitance dans le Secteur Privé), obligatoire.
- Statuts notariés / certificat de dépôt au RCCM
- Documents légaux des autorités compétentes ayant un numéro RCCM, un numéro d'Identification Nationale et un numéro NIF.
- Certificat Officiel d'Actionnariat prouvant que la majorité du capital social est détenue par des nationaux congolais, y compris le Conseil d'Administration et la Direction dirigée par des nationaux Congolais.
- Document attestant que votre entreprise est en règle avec les autorités fiscales locales.
- Preuve d'affiliation à l'Organisation de Sécurité Sociale (CNSS).
- Preuve d'affiliation à l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP).
- Preuve d'enregistrement auprès de l'Office National de l'Emploi (ONEM).
- Licence/autorisation des autorités compétentes
- Fournir la preuve d'une expérience de 5 ans dans le secteur de la construction.

Veuillez noter que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive et que des documents supplémentaires peuvent être requis à tout moment en fonction de notre analyse/revue juridique.

3. STABILITÉ FINANCIÈRE :

- États financiers audités pour une période des 2 dernières années détaillant le chiffre d'affaires annuel et toutes autres questions financières pertinentes.
- Les Contractants doivent fournir une déclaration sous serment attestant qu'ils n'ont pas été précédemment mis sur liste noire, suspendus ou actuellement impliqués dans des litiges ou des réclamations de pénalités, qu'ils soient antérieurs ou actuels, relatifs à des contrats entrepris.
- Les Contractants devront fournir des Garanties de Performance et de Rétention pertinentes contre tout contrat qui leur serait attribué à la suite de ce processus.

4. RÉFÉRENCES :

Soumettre une liste de projets/travaux similaires précédemment entrepris par la société, y compris les informations sur le Client, la Valeur du Contrat et les références à contacter pour chaque projet. Lesdites références doivent être spécifiques au secteur minier. La fourniture de tels services dans le secteur minier de la RDC en particulier sera un avantage.

5. PROFIL DE L'ENTREPRISE :

Veillez soumettre le profil de votre entreprise et tout autre document de votre portefeuille que vous jugez nécessaire pour positionner au mieux votre entreprise.

6. ESCLAVAGE MODERNE :

MMG s'engage à maintenir des normes élevées d'intégrité dans toutes nos activités. Cela inclut de s'assurer que nos fournisseurs s'alignent sur nos valeurs et adoptent une approche équitable, durable, socialement responsable et éthique de nos achats. Notre Code de conduite des fournisseurs définit nos normes minimales pour tous les fournisseurs de biens et de services, y compris leurs filiales et sous-traitants, notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme. Pour plus d'informations, visitez mmg.com.

Tous les documents pertinents doivent être fournis au représentant de MMG Kinsevere dont le nom est repris ci-dessous **au plus tard le 7 octobre 2024, à la fermeture des bureaux.**

Toute question doit être adressée au représentant de MMG comme indiqué.

Au nom de MMG Kinsevere SARL, nous vous remercions de votre participation.

Mr. Danny Malamba

Spécialiste de l'Approvisionnement et de la Passation de Marchés

Danny.malamba@mmg.com

La Direction Générale

-FIN-